

Zeitschrift: Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de numismatique = Rivista svizzera di numismatica
Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band: 25 (1930)
Heft: 4

Artikel: Une médaille de Jonas-Pierre Thiébaud
Autor: Montandon, Léon
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-173144>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une médaille de Jonas-Pierre Thiébaud.

Par Léon Montandon.

Les médailles consacrées à la ville de Neuchâtel ne sont pas nombreuses. Y en a-t-il même plusieurs, sauf bien entendu les produits industriels récents qui n'ont aucune valeur artistique? Nous serions embarrassé de le dire.

La médaille qui va faire l'objet de ce petit travail mérite à ce titre qu'on lui consacre quelques instants. Elle a déjà éveillé l'attention de deux numismates, MM. Eugène Demole et Albert Michaud, et son auteur appartient à une famille encore fort mal connue. La seule étude que nous connaissons sur les graveurs Thiébaud est due à la plume de William Wavre; elle se termine par l'annonce de la publication de la liste complète des médailles de ces artistes dans la *Revue suisse de numismatique*. Cette liste n'a jamais paru, et les renseignements généalogiques fournis par William Wavre doivent être soumis à revision.

Le 31 décembre 1754, le Conseil général de la ville de Neuchâtel chargeait l'autorité exécutive de „donner une gratification au sieur Jonas-Pierre, fils du sieur Jonas Thiébaud, graveur, notre bourgeois, en reconnaissance de la médaille d'argent qu'il a présentée à mes dits sieurs, dans laquelle est gravée la ville de Neufchâtel en perspective, pièce faite de sa main, qu'on a trouvée parfaitement bien gravée“.

La reconnaissance des Neuchâtelois ne s'est pas manifestée d'une façon bien remarquable. On peut lire dans le registre de caisse de la ville, à la date du 4 janvier 1755: „Payé à Mr. Thiébaud pour médaille présentée à Mrs du Conseil et en reconnaissance, 26 L. 12 sols“. Quelle était cette médaille que Jonas-Pierre Thiébaud avait dédiée à la ville de Neuchâtel? Disons d'emblée qu'elle n'est pas commune, sans être d'une extrême rareté. Le Musée historique de Neu-

châtel en possède un exemplaire argent et un autre en étain.

La médaille mesure 38 mm. de diamètre. Elle présente au droit une allégorie: deux femmes vêtues à l'antique, enlacées. L'une, à gauche, qui tient de son bras droit une corne d'abondance, représente la prospérité; son autre bras est posé sur l'épaule gauche de sa compagne. Celle-ci, qui symbolise la justice ou la magistrature, tient un faisceau de la main gauche, tandis que le bras droit est passé derrière le dos de la prospérité. La main apparaît sur la robe de celle-ci tenant une balance. Au-dessus d'elles, un œil rayonnant.

Légende circulaire: *HIS CONIUNCTIS ET DEO PROTEGENTE*. Une autre légende inscrite sur le soubassement qui supporte les deux femmes dit:

IN HONOR · PATR · FECIT
DIC I. P. THIEBAUD
LE FILS 1754

Le revers, comme l'indique le texte précité, représente la ville de Neuchâtel, vue de l'Est. L'horizon est fermé par la Montagne de Boudry et le Mont Aubert. La ville s'étage au pied du château jusqu'au lac, où l'on voit quelques barques, à rames et à voiles. Cette silhouette est bien connue et a tenté plus d'un artiste. Avant Thiébaud, Mérian a donné, au milieu du XVII^e siècle, une vue de Neuchâtel prise de l'Est. La troisième et dernière partie de la *Topographie der Eidgenossenschaft*, de David Herrliberger, publiée à Zurich en 1773, contient deux vues de Neuchâtel, dont l'une prise de l'Est. Mais tandis que les dessinateurs de Mérian et de Herrliberger travaillaient sur une échelle suffisante pour leur permettre de se placer assez proche de la ville, Thiébaud, contraint de faire œuvre de miniaturiste, prenait son point de vue assez éloigné, au Mail probablement. Et le résultat auquel il est arrivé, différent de celui des artistes précités, présente un certain intérêt, malgré la petite dimension de la médaille. C'est une œuvre bien personnelle, dans laquelle

il est possible de reconnaître les principaux édifices de Neuchâtel. Le château et la collégiale, avec une seule tour surmontée d'un coq, dominant la ville; à leurs pieds on voit les tours de Diesse et des Prisons, qui fermaient jadis le bourg primitif, circonscrit à la colline du château. Plus à gauche, un édifice auquel le frottement de la médaille prête l'aspect d'une pagode, est le Temple-Neuf, ayant à droite la porte de l'hôpital. Devant le Temple-Neuf, une rangée d'arbres au bord du lac figurent le Crêt, tandis qu'au premier plan, un pavillon sur un rocher doit se trouver sur l'emplacement de l'ancienne Maladière. Celle-ci ne devait plus exister depuis une vingtaine d'années au moment où Thiébaud gravait sa



médaille. En 1724, existaient encore à la Maladière des maisons et un temple, ancienne chapelle désaffectée, que le Conseil de ville décida d'abandonner à la Maison de charité, moyennant qu'elle les fît démolir. En 1733, de la vigne avait remplacé ces édifices, pas complètement cependant, puisqu'en 1745 on promettait 4 écus au *Bauherr* pour déblayer la place où était le temple de la Maladière. Thiébaud n'aura donc pas vu ce temple en 1754. Toutefois, a-t-il bien été démoli en 1733? Ou un autre édifice, un pavillon par exemple, ne l'a-t-il pas remplacé dans la suite? Une vue de Neuchâtel, de 1795, peinte par J.-F. de Bosset, reproduit aussi devant le Crêt un bâtiment semblable à celui qui figure sur la médaille de Thiébaud. Dans le lointain, au pied de la Montagne de Boudry, on distingue les tours du château de Colombier.

Dans le ciel une légende circulaire: *SEMPER FLOREBIT*; en soubassement, en deux lignes: *CIVITAS NEOCOMENSIS*, coupé par les armoiries de la ville qui sont: d'or à l'aigle de sable portant en cœur un écu d'or au pal de gueules chargé de trois chevrons d'argent.

La médaille de Jonas-Pierre Thiébaud a certainement flatté l'amour propre des autorités et de la population de Neuchâtel. On fut sensible à l'attention du graveur et fier de le compter au nombre des bourgeois. Mais, une question se pose pour nous; à quel propos Thiébaud a-t-il gravé sa médaille? Qui l'a poussé à célébrer, à sa manière, la prospérité de Neuchâtel sous l'égide de la justice et à reproduire sur le métal une image de sa ville natale. Neuchâtel se relevait-elle d'une catastrophe financière ou un événement s'y était-il produit? A vrai dire, nous n'en savons rien. La décision du Conseil général, que nous avons citée tout à l'heure, nous prouve que la médaille de Thiébaud fut une surprise pour les autorités. Ce n'était pas un travail commandé; ce n'était pas non plus une pièce attendue en raison des événements. Il semble bien que cette médaille était due uniquement à l'initiative du graveur. Rien d'extraordinaire ne s'était produit à Neuchâtel qui ait pu inciter Thiébaud à en conserver le souvenir dans le métal. Au surplus, si c'était le cas, l'une ou l'autre des légendes y ferait allusion.

Il faut admettre que Jonas-Pierre Thiébaud a été simplement poussé par le désir de se rappeler au souvenir des autorités et de la population de Neuchâtel. Il était alors âgé de 32 ans et avait passé plusieurs années à l'étranger. Avait-il alors l'intention de venir se fixer dans sa ville natale? Cela n'est pas impossible, mais pour des raisons à nous inconnues, son projet n'a été mis à exécution que 8 ans plus tard.

Jonas-Pierre Thiébaud était d'une famille encore passablement ignorée. Dans le *Musée neuchâtelois* de 1895, William Wavre a publié une étude intitulée: *Une famille de médailleurs neuchâtelois. Jonas et Jonas-Pierre Thiébaud.*

Cet auteur, se basant sur des renseignements puisés dans un *Dictionnaire des familles genevoises* de Louis Sordet, déclarait que Jonas Thiébaud était le petit-fils de Jean Thiébaud, ou Thibaud, de Loudun en Poitou, qui fut reçu bourgeois de Genève en 1665. Jonas lui-même, né à Genève en 1695, se serait fixé un certain temps à Neuchâtel avant de faire carrière en Allemagne. Il aurait eu deux fils : Jonas II et Jonas-Pierre ; celui-ci né en 1727. Jonas fut un graveur de monnaies d'une certaine notoriété ; il travailla pour les ateliers de Berne, de Lucerne, de Saint-Gall et d'Appenzell, ainsi que pour la monnaie ducale de Wurtemberg. En 1740, il s'établit à Augsbourg et y devint graveur de la monnaie. Reçu bourgeois de cette ville, il y mourut en 1769. Ses deux fils furent également graveurs, mais Wavre ne peut attribuer aucune œuvre en propre à Jonas II ; quant à Jonas-Pierre, plusieurs médailles sont signées bien nettement de lui. Il n'y a pas d'hésitation à avoir à son sujet. Mais W. Wavre qui tient absolument à ses deux Jonas Thiébaud s'efforce de faire la part de chacun d'eux dans les œuvres signées I. Thiébaud, I. T. ou simplement T. Et il arrive à attribuer à Jonas le père, 32 pièces, plus 2 avers et 2 revers ; à Jonas le fils, 19 pièces, 3 avers et 1 revers, tandis que Jonas-Pierre serait l'auteur de huit pièces seulement. L'exercice auquel s'est livré W. Wavre est ingénieux, mais le résultat est peu probant. Son raisonnement pêche par la base.

Sur l'autorité de cet auteur, chacun a répété dès lors que les graveurs Thiébaud appartenaient à une famille d'origine française, devenue bourgeoise de Genève et fixée passagèrement à Neuchâtel. Ce qui n'empêchait pas d'ailleurs de les dire Neuchâtelois. Le *Dictionnaire des artistes suisses* a, naturellement, adopté la thèse de Wavre.

Jusqu'à l'année dernière, personne ne s'était avisé de contrôler les dires du numismate neuchâtelois. Mais récemment, M. Henri Grandjean, professeur à Genève, ayant à rédiger un article sur les Thiébaud genevois pour le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, a commencé par où

doivent débiter toutes les recherches biographiques. Il a recouru aux registres de l'état civil. Et il n'a pas trouvé la naissance à Genève, en 1695, de Jonas Thiébaud. Plusieurs familles de ce nom, venant de France, ont été reçues à la bourgeoisie de Genève, mais aucune n'était originaire de Loudun en Poitou.

Devant ces résultats négatifs, M. Grandjean a poussé ses recherches d'un autre côté, et dans les registres d'un notaire, il a trouvé le contrat d'apprentissage de graveur d'un Jonas Thiébaud, fils de Blaise, tailleur, bourgeois de Neuchâtel. Était-ce notre personnage? Si oui, la question changeait de face. C'était à Neuchâtel qu'il fallait pousser les recherches afin de vérifier l'identification de Jonas, fils de Blaise, avec le graveur en question. Cette identification s'est faite aisément. Et aujourd'hui nous pouvons dire que les graveurs Thiébaud appartiennent à une famille de vieille souche neuchâteloise, qui n'a rien à voir d'une origine française et d'une bourgeoisie de Genève.

La découverte de M. Grandjean avait sa valeur. Blaise Thiébaud, maître tailleur d'habits, à Neuchâtel, n'était pas un inconnu. Il était originaire de Brot-Dessus, où ses ancêtres s'étaient fixés, venant de Brot-Dessous. Ils sont mentionnés dans ce village au début du XVI^e siècle. Blaise habitait déjà Neuchâtel en 1683; le 1^{er} décembre de cette année-là, il y baptisait un enfant, Jeanne-Marie, puis successivement 4 autres enfants jusqu'en 1695 et enfin, en 1706, un dernier fils. Au total, nous lui connaissons six enfants, dont 5 fils; aucun d'eux ne porte le prénom de Jonas. Il faut donc admettre que celui-ci naquit entre 1695, année de la naissance du 5^{me} enfant, Jean-Frédéric, et 1706, quand le sixième, Josué, a été baptisé. Des recherches faites dans les registres de baptêmes des communes voisines n'ont pas apporté de renseignements sur la naissance de Jonas. Son père aura donc quitté Neuchâtel durant cette période.

Blaise obtint permission de prendre bourgeoisie à Neuchâtel, le 3 août 1691, et il fut reçu bourgeois le 7 septembre

suivant. Sa maison se trouvait près de la Male Porte, soit à proximité de la rue du Château. Il fut enterré le 30 janvier 1714 et sa femme, dont nous ne connaissons pas le nom de famille, le 4 novembre 1715. De ses enfants, plusieurs étaient morts. En 1692, il avait perdu 2 jumeaux, dont nous n'avons pas retrouvé la naissance, qui a dû avoir lieu avant 1683 et hors de Neuchâtel, puis un autre en 1697 et une fille infirme en 1715. Celle-ci est probablement Jeanne-Marie, née en 1683.

Le rôle des bourgeois de Neuchâtel, dressé en 1749, donne le nom des Thiébaud vivant à ce moment ou plus tard. Nous y trouvons un seul fils de Blaise Thiébaud: Jonas, graveur en Allemagne. Ses autres frères n'auront donc pas vécu. Jonas est le père de 4 fils, qui sont:

Jean-Abraham, à Strasbourg;
Jonas-Pierre, graveur;
Claude-François, graveur;
Joseph.

Ce petit tableau permet de constater immédiatement que Jonas Thiébaud n'a pas eu de fils portant son prénom, le Jonas II auquel W. Wavre attribuait la gravure d'un certain nombre de monnaies et médailles. Il a épousé en 1717 Isabeau, fille de Jean Thonnet, du Grand Conseil de Neuchâtel, dont il a eu 4 enfants jusqu'en 1724. A partir de cette date, nous ne trouvons plus aucune mention d'enfants de Jonas Thiébaud dans les registres de l'état civil de Neuchâtel, ce qui permet de supposer que c'est à cette date qu'il a quitté notre ville. Les quatre enfants baptisés à Neuchâtel sont: Isabeau en 1718, Jean-Abraham en 1719, Jonas-Pierre en 1722, et non en 1727 comme le dit W. Wavre, et Maurice-François en 1724. La première et le dernier moururent en bas âge; seuls les deux autres vécurent, auxquels vinrent s'ajouter plus tard d'autres frères nés à l'étranger. Ce furent Claude-François et Joseph. De ce dernier, nous ne savons absolument rien. Quant à Claude-François, il est indiqué

comme graveur dans le rôle des bourgeois de 1749, mais en 1783, un acte notarié le donne comme dessinateur à Neuchâtel. Cinq ans plus tard, en août 1788, il meurt à Neuchâtel, âgé de 45 ans. Il serait donc né en 1743 et ne pouvait en conséquence être graveur en 1749. L'inscription du rôle des bourgeois doit donc être postérieure à 1749. L'aîné de la famille, Jean-Abraham, fit une carrière de négociant à Strasbourg. Il y mourut en 1783, célibataire ou du moins sans postérité. Ses deux frères, Jonas-Pierre et Claude-François donnèrent procuration pour réclamer leur part de succession.

Jonas-Pierre, le second des fils de Jonas, est l'auteur de la médaille dont nous avons parlé. D'après Wavre, il aurait encore gravé sept autres pièces. Cet artiste n'avait certainement pas le talent de son père. S'il était bon dessinateur de paysage, sa vue de Neuchâtel en témoigne, il était malhabile à rendre le corps humain. Un examen attentif des deux femmes de sa médaille de 1754 montre que les bras sont ou trop longs ou dissimulés d'une façon maladroite. On ne sait en particulier comment celle de droite tient sa corne d'abondance. Jonas-Pierre fit encore une longue carrière à Neuchâtel; il fut inspecteur de la monnaie lorsque s'ouvrit de nouveau l'atelier monétaire en 1788, et il aurait aussi fait œuvre de dessinateur. Son fils, Henri-François, 1773—1849, fut durant 40 ans inspecteur des études de Neuchâtel. Avec lui s'éteignit une famille qui a fait honneur à son pays, mais dont l'activité artistique s'est en grande partie déployée à l'étranger. Il en résulte qu'on la connaît mal et que son œuvre, dispersée, n'a pas encore pu être cataloguée. W. Wavre avait annoncé un travail de ce genre, souhaitons que quelqu'un reprenne son projet.